

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

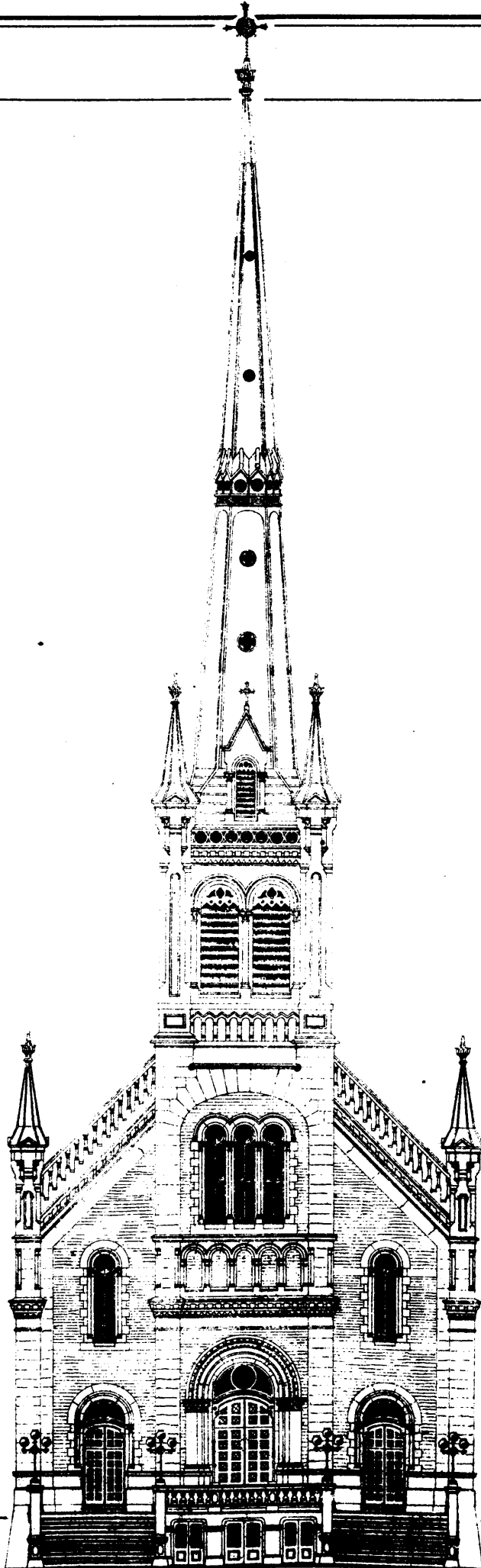
- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

2^{ème} année, No 79—Samedi, 7 novembre 1885
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$5 00



FAÇADE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-CUNÉGONDE. — DESSIN DE M. V. ROY, ARCHITECTE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 7 novembre 1885

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—L'église de Sainte-Cunégonde.—Le portrait de bébé.—Un conseil par semaine.—La Porteuse de Pain (suite).—Un coupe-papier monstre. Primes du mois d'octobre : liste des numéros gagnants. — Récréations de la famille : Enigme échecs et rébus.—Choses et autres.

GRAVURES : Façade de la nouvelle église de Sainte-Cunégonde.—Le terminus du chemin de fer du Pacifique — Gravure du feuilleton.—Rébus.

ENTRE-NOUS

NE vous étonnez pas trop des idées que je vais émettre aujourd'hui, malgré l'apparence de contradiction qu'elles semblent comporter avec mes causeries précédentes, elles sont l'expression d'un sentiment vrai, basé sur l'observation.

Je veux vous dire du bien des Anglais, et être un peu dur, mais sincère pour nous-mêmes.

Il est bon parfois de n'être pas trop chauvin et de savoir nous dire des vérités, quelque peu agréables qu'elles soient, quand le but que l'on se propose est bon.

L'épidémie de la variole se propage partout, comme vous le savez, et si on constate un plus grand nombre de cas dans la partie Est de notre ville, les quartiers que l'on s'est efforcé longtemps de faire passer comme indemnes, pour une raison ou une autre, n'en sont pas exempts.

La vérité s'est faite sur ce point, puisqu'à l'une des dernières séances du conseil d'hygiène, M. Green, membre du comité des citoyens, a carrément déclaré qu'il existait dans le quartier du Beaver Hall plus de sept cents cas *cachés*.

Nos compatriotes de langue anglaise ont donc à se défendre comme nous du fléau, et comme nous ils ont des misères à soulager.

Voyons comment ils opèrent et si la comparaison est à notre avantage.

.

Plusieurs volontaires du bataillon du Prince of Wales ont été atteints de la variole, et aussitôt le cas constaté, les officiers de ce corps, le colonel Bond le premier, se sont informés de la condition de fortune des malades, du nombre de personnes composant leurs familles, de leurs besoins, etc., et ont offert leur aide, des provisions, de l'argent, du linge, etc., et tout cela a été fait de la manière la plus délicate du monde.

A-t-on agi de la même manière dans les bataillons canadiens ? On m'a affirmé que non, mais je désire avoir été trompé.

Dans n'importe quelle manufacture anglaise, si un ouvrier ou un des membres de sa famille tombe malade, on lui fait parvenir son salaire tout comme s'il travaillait.

Il existe même certains établissements dans lesquels on retient à chaque employé ou ouvrier, deux centins par piastre, afin de soulager leurs collègues malades. Ceux-ci reçoivent leur salaire en plus.

Cette mesure est basée, en effet, sur le bon sens. Il est évident que les besoins d'une famille, qui souffre de la maladie, sont plus grands qu'en temps ordinaire. Les remèdes, les frais du médecin, une alimentation plus choisie et par conséquent plus chère, entraînent autant de dépenses *extra*.

Fait-on la même chose dans tous les établissements canadiens ? Je crains bien que la réponse soit négative.

.

Je n'aime pas non plus le système de distribution de secours adopté par notre nationalité, et les Anglais se sont bien gardés de le suivre.

Vous savez toute l'admiration, le culte, pour ainsi dire, que j'ai pour le dévouement des Sœurs de Charité, mais j'ai vu avec peine la décision du conseil d'hygiène leur remettant en mains cette partie des devoirs des citoyens.

Outre que c'est donner à ces religieuses un surcroît de travail, dont elles n'ont certes pas besoin, c'est imposer aux malades une humiliation, des mécontentements et des retards qu'on aurait pu leur épargner.

Humiliation, parce qu'il est toujours plus dur de recevoir un morceau de pain que de l'argent puisé dans la caisse municipale.

Mécontentements, causés par la nature des vivres apportés chez le malade, qui, rendu plus exigeant par la souffrance, éprouve le besoin de ne pas changer ses habitudes et de choisir mieux son alimentation en ces moments si tristes.

Retards, apportés dans la distribution par suite du peu de personnel que les Sœurs ont à leur disposition.

Il a été dit, dans une séance du conseil d'hygiène, que cette mesure avait été prise pour être sûr que les secours accordés seraient bien employés et non dépensés à boire.

Ce mot insultant a été prononcé.

Je n'ai pas besoin d'en faire ressortir toute l'inconvenance et toute la sottise, car si un homme veut acheter une bouteille de whisky, il pourra le faire tout aussi bien en échange de pain qu'en échange d'argent.

Un citoyen me disait à propos de cette question : "Quand on a besoin de secours, on n'a pas le droit d'être fier."

C'est encore une parole méchante et sottise.

On a toujours le droit d'être fier de son honnêteté, même quand on est pauvre, mais il y a plus : celui qui donne mal, fait preuve de manque de savoir vivre, de tact et de cœur. Celui qui donne, en le faisant sentir, est un être inférieur, un égoïste, qui détruit ce qu'il fait, en changeant en mauvaise action ce qui doit être un bienfait.

.

Si votre patron vous disait un beau jour : "Vous gagnez \$10 par semaine. Vous en dépensez six pour votre nourriture, à partir d'aujourd'hui je vous donnerai quatre dollars en argent et je vous enverrai des vivres pour le reste."

Certes, vous n'accepteriez pas cette décision et vous répondriez, avec raison, que vous entendez vous nourrir comme vous le voulez, et non comme votre patron l'entend.

N'est-ce pas pourtant tout à fait ce qui arrive avec le système de distribution actuel ?

L'effet produit par cette distinction, taite entre les protestants et les catholiques, est déplorable pour ces derniers.

On semble dire que nous sommes incapables de nous conduire et que nous devons tous manger à la même gamelle, parce que nous ne pouvons faire notre cuisine.

Pourquoi faire naître cette insinuation blessante ? Pourquoi cette immiscion dans le règlement intérieur de la famille, cette violation du secret de la vie privée ?

En vérité, je ne puis y rien comprendre.

.

On vient de demander aux citoyens d'envoyer aux Sœurs de la Providence des vivres d'une nature plus choisie, tels que volailles, gibier, etc., pour être distribués aux malades.

Ceci est bien ; mais c'est bien tard.

Comment, c'est après six mois d'épidémie que l'on pense à cela !

Et quel besoin de faire un appel, du reste ! N'était-il pas du devoir de tous les honnêtes gens, d'une position aisée, d'y penser aussitôt et de donner dès le début du fléau ?

Nous sommes cependant d'une race qui sait donner, nous sommes fils d'une nation qui va toujours au secours des misères des autres peuples.

La France, qui a donné aux malheureux de Murcie, de la Hongrie et aux victimes de la fièvre jaune, la France pense à nous, et Paris va organiser une fête, comme la capitale du monde civilisé sait seule en faire, au bénéfice des familles canadiennes éprouvées par la variole.

Je le dis sans en avoir reçu aucun avis officiel, mais je l'affirme, parce que je sais que cela est dans les nobles traditions du peuple le plus noble du monde.

Vous verrez si je me trompe.

A l'œuvre donc, nous aussi !

Ne nous reposons pas seulement sur le comité des citoyens, et imitons les femmes anglaises qui se sont déjà organisées depuis longtemps et ont soin de leurs compatriotes malades.

Nous aurions dû donner l'exemple au lieu de le suivre.

.

Riel, après plusieurs sursis, a enfin été condamné à être pendu le 10 novembre, c'est-à-dire dans quelques jours.

Jusqu'à présent, on avait eu un certain respect pour la magistrature anglaise—erreur commune à tous les peuples qui ne voient pas—ou plutôt, qui n'observent pas ce qui se passe chez eux, en temps de décrépitude—et au milieu des naufrages sans nombre de principes et de traditions, il restait au moins des juges intègres et intelligents.

Voici encore une illusion qui vient de disparaître pour nous.

Loyaux—on appelle être loyal, ici, être très humble sujet de la couronne anglaise—loyaux comme nous l'étions, nous nous figurions, naïfs, que l'on avait encore des juges à Londres.

Pauvres de nous !

Les perruques du Conseil Privé ont confirmé le jugement de M. Richardson !

Cela a été fait sans pudeur, sans respect, sans tact, sans savoir-vivre, sans décence, sans convenances, sans pitié, avec un mépris incroyable, non pas seulement des traditions et de l'étiquette du barreau, mais encore avec une désinvolture de petits crevés, avec une allure de gommeux qui donne des haut-le-cœur.

Après avoir entendu la plaidoirie d'un honnête homme, parlant en faveur d'un patriote, les vieillards du Conseil Privé, qui vont mourir demain, peut-être, ont agi comme des jeunes hommes pris de vin, et ont dit que c'était assez, et que la couronne, la couronne !... entendez bien, n'avait pas besoin de répondre.

Le lendemain, ces hommes vieux disaient que l'homme jeune devait mourir.....

.

Le *Herald*, qui a parfois des éclairs de bon sens, a placé le gouvernement dans un dilemme d'où il ne peut pas sortir.

"Le gouvernement, dit-il, avait le choix de l'accusation. On pouvait accuser Riel de crime de droit commun ou de crime politique. On trouve toujours des gens pour faire cette besogne.

"Il a choisi l'accusation de crime politique et de haute trahison — c'était le condamner non à mort... mais à vivre."

Depuis plus de cinquante ans, en effet, il n'y a pas eu d'exécution, en pays anglais, pour crime politique. Ceci est admis par tout le monde, les honnêtes gens, les autres et même les hypocrites.

Choisir un procès politique, c'était donc prendre l'engagement tacite de ne pas exécuter le jugement, convenu d'avance.

Vous avez donc promis de le gracier.

Faites-le donc, et ne prolongez pas l'agonie de ce malheureux qui—si fou qu'il soit—inspire au moins plus d'estime que les farceurs qui ont provoqué la tragédie à laquelle nous assistons.

.

Le gouvernement britannique—système admirable sur le papier—à son côté faible ; il est caduc et mal équilibré.

Quand on a demandé au trône d'Angleterre la grâce de Riel, la reine a répondu—elle ne pouvait répondre autre chose—qu'elle n'avait aucun pouvoir et qu'elle avait délégué son droit de pardon, le plus beau des privilèges d'un souverain, au gouvernement colonial du Canada.

Être reine d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, souveraine du Canada, d'Australie et de cent autres colonies, être impératrice des Indes, commander à vingt peuples, régner sur un empire pour lequel il n'est pas de nuit, voir à ses pieds des princes sans nombre, faire mouvoir des sujets par centaines de millions, avoir des flottes, des armées, de l'or à profusion, pouvoir d'un seul mot déclarer la guerre et faire mourir cent mille hommes... et être impuissante à sauver une tête ! ! !.....

Faiblesse de puissance !

Je me tais. Pensez !

Voici quelques détails sur le grand pacifique canadien, dont nous publions aujourd'hui quelques vues :

Un grand nombre d'ouvriers travaillent encore sur la section du lac Supérieur, pour la pose du balast, la voie est déjà en bon état et peut être utilisée même pour des trains rapides. En somme, cette partie du chemin est excellente, mais le pays qu'elle traverse ne sera jamais d'aucune utilité.

De Winnipeg à Victoria, Colombie Anglaise, M. Schreiber a traversé les Montagnes Rocheuses, par la " Passe du cheval qui rue," sur la voie ferrée du Pacifique. Le chemin est en excellent état en cet endroit, et il ne restait plus que trente-six millés de rails à poser, en sorte que vers la fin de cette semaine les deux sections de la voie, à l'Est et à l'Ouest des Montagnes Rocheuses, seront réunies, et les locomotives auront libre cours d'un océan à l'autre.

M. Schreiber vante beaucoup le sol de la Colombie, qu'il dit être très propre à l'élevage, aux céréales et à la culture de la vigne. Il dit aussi qu'on obtiendrait les résultats les plus avantageux en plantant des arbres dans les grandes prairies, à chaque établissement. Le bois y pousserait avec vigueur à raison de la richesse du sol.

Le premier train de voyageurs à destination des Montagnes Rocheuses, par le Pacifique Canadien, est parti lundi dernier.

J'ai assisté à ce départ et j'ai visité le train. Plusieurs familles de colons étaient installées dans le char d'ortoir de deuxième classe. Ce char est d'un luxe et d'une élégance telles, qu'on le prendrait à première vue pour un char de première classe.

Et notez que le prix du voyage jusqu'à Winnipeg n'est que de \$22.

Le Pacifique sera certainement dans un an ou deux la plus belle ligne ferrée du monde.

* * *

Il y a quelque temps, un brave habitant arrive chez le médecin de l'endroit, dans une paroisse du Nord, et lui dit qu'il ressent une forte douleur dans le côté.

—Quelle peut-être la cause de ce malaise ?

Le médecin lui cite une foule de causes pouvant produire l'effet dont se plaint son client.

L'autre le laisse aller longtemps et lui envoie enfin cette question :

—Dites-donc, docteur, ça ne serait-il pas le coup de pied de cheval que j'ai reçu hier après-midi ?

..... !!!

LEON LEDIEU.

L'ÉGLISE DE SAINTE-CUNÉGONDE.

(Voir gravure)

La gravure de la première page du MONDE ILLUSTRÉ représente la façade de la nouvelle église de Sainte-Cunégonde, actuellement en construction, dont les plans sont dûs à un de nos éminents architectes canadiens, M. Victor Roy.

Ce monument aura 72 pieds de front et 150 de profondeur.

La hauteur de la flèche, jusqu'à la croix, sera de 250 pieds. Hauteur de la nef principale, 60 pieds ; nefs latérales, 38 pieds.

Dans l'église se trouveront deux jubés, en avant, c'est-à-dire opposés au chœur ; le premier sera réservé au public et l'autre à l'orgue.

Cet édifice sera certainement l'un des plus beaux de la province, et fait grandement honneur aux citoyens de Sainte-Cunégonde.

LE PORTRAIT DE BÉBÉ

Il s'appelait Jacques ; on la nommait Jeanne. Le jour de leur mariage, il avait vingt-cinq ans et elle dix-neuf. Ils s'adoraient.

Les divins *concelli* des amoureux de Shakespeare renaissent sur leurs lèvres ignorantes.

Quand ils allaient se promener, le dimanche, sur la berge ou dans la forêt, à travers la paix des bois et la rumeur des nids, effarant les oiseaux du printemps par leurs baisers tout le long des haies d'arbres bépins neigeux, on eut dit deux amants de la

légende échappés de quelque ballade ancienne. Le frémissement des branches au-dessus de leurs têtes ressemblait à des battements d'ailes.

Ils marchaient dans une extase ; lui, protecteur et doux, livrant son âme dans un bavardage énamouré ; elle, émerveillée et docile, réfugiant toute sa foi dans cette tendresse.

Pendant la semaine, ils travaillaient ferme. Jacques partait dès l'aube pour l'atelier, où il trimait vaillamment dans le vacarme des marteaux et l'atmosphère étouffante de la forge. Jeanne restait au logis, passant les heures à composer des amours de petits chapeaux, des chefs-d'œuvres de bonnets, auxquels elle donnait la grâce légère particulière aux doigts frêles des parisiennes. Le soir, au retour, Jacques prenait doucement dans ses grosses mains la tête blonde de Jeanne et l'aveuglait de deux bons baisers sur les yeux.

Après un an il ne manquait plus rien dans leur paradis terrestre. Un petit ange leur était venu apporter les bénédictions du ciel.

Il fallait voir comme le jeune ménage lui faisait fête. Il était si gentil, monsieur ; —il avait l'air si intelligent, madame ! Enfin, un petit chérubin, quoi ! figurez-vous qu'à six mois il avait déjà une façon de regarder papa qui n'était pas d'un enfant ordinaire. C'était comme une grande personne. Jeanne soutenait que le petit ressemblait comme deux gouttes d'eau à son père ; ce n'était pas difficile à voir, il n'y avait qu'à regarder le nez et les yeux. Jacques protestait. D'abord les enfants se ressemblaient tous. Plus tard, on verrait. Cependant, il lui semblait que le moutard ressemblerait plutôt à sa maman. C'était une idée qu'il avait comme ça.

De là d'interminables querelles. C'était charmant. Le petit grandissait au milieu de cette joie. Nous serions fort embarrassés de dire s'il ressemblait au papa ou à la maman, mais le fait est qu'il devenait superbe. Jeanne s'en montrait fière. Elle avait une façon de dire : " Mon fils," qui était tout à fait majestueuse. Jacques souriait en regardant marcher le petit bonhomme.

Un jour, il fut décidé qu'on mènerait ce monsieur chez Laurin, pour faire tirer un beau portrait. On y mettrait le prix, mais on voulait quelque chose de bien. Bébé posa avec une gravité risible. On l'avait assis sur un coussin au fond d'un fauteuil, dans ses plus beaux habits et nu-tête.

Le portrait fut encadré dans un passe-partout orné de fleurs peintes, et pendu dans la chambre à coucher du petit ménage. On le faisait admirer aux parents et aux voisins.

Un soir, au moment où Jeanne le couchait, Bébé toussa. Le lendemain matin, il toussa plus fort, et Jeanne remarqua qu'il était un peu pâlot. On chauffa des tisanes, mais l'enfant n'arrêta pas de tousser. Jeanne en devint folle. Jacques était triste. Le médecin des pauvres n'y put rien faire. Le croup avait saisi le malheureux petit être qui mourut étouffé après huit jours de ces souffrances muettes, accablées, qu'ont les petits enfants.

Jeanne et Jacques pleurèrent toute la nuit sur le corps glacé et bleu de leur ange envolé. Des hommes noirs vinrent qui prirent Bébé et le renfermèrent dans le cercueil pour le porter au cimetière. Rentrés au logis après l'enterrement, Jacques et Jeanne se regardèrent et se reprirent à pleurer sans pouvoir échanger une parole.

De ce jour-là, le ménage sentit se briser les liens du passé. Un lourd silence pesait sur la maison. Plus de trace de la gaieté d'autrefois. On ne s'em brassait plus le soir.

D'ailleurs Jacques rentrait souvent tard, ce qui agaçait Jeanne. Est-ce qu'on rentrait à des heures comme ça ? La faire attendre des deux ou trois heures avec son dîner sur le feu, je vous demande un peu ! Est-ce qu'il la prenait pour une servante ! Fallait le dire tout de suite, on saurait à quoi s'en tenir alors. Et pendant ce temps-là, monsieur traînait chez le marchand de vin avec ses amis. Ses amis ! on pouvait encore en parler de ceux-là ! Quelque chose de distingué !

Jacques ne se montrait pas plus aimable. D'abord, il ne fallait pas se mettre sur le pied de le traiter comme un Jean-Jean. Possible qu'on menait les autres ; mais quant à lui, bernique ! Avec ça que c'était amusant de rentrer dans une baraque pareille, auprès d'une femme qui n'avait

jamais un mot aimable dans la bouche. Ah, ouïche ! Elle était gaie, la maison ! Cré matin, s'il avait su ! D'ailleurs, ça ne pouvait durer longtemps, il en avait plein la colonne vertébrale. Ça tournerait à la scie. Madame s'impatientait ! On était donc devenue princesse à cette heure ? Ça l'embêtait, à la fin !

Une nuit, après une algarade plus animée que les précédentes, le ménage toucha au drame. Sur une invective un peu vive de Jeanne, Jacques marcha vers elle, la face empourprée de colère, la main levée. Jeanne devint blanche comme une morte, mais ne broncha pas d'une ligne. Il y eut une minute d'attente et de défi ; puis la femme prit la parole :

—Tiens, Jacques, j'en ai assez de cette vie-là. Aujourd'hui, tu as encore un peu peur, mais demain tu me battras. Je préfère en finir tout de suite, séparons-nous.

—Séparons-nous, nous finirions toujours par là. Vois-tu, Jeanne, je ne suis pas méchant, et tu es une bonne petite femme, mais nous ne pouvons plus vivre ensemble ; c'est impossible, c'est devenu insupportable. Prends tout ce que tu voudras ici et fille chez ta mère. Autant tout de suite que plus tard. Si, après ça, tu as besoin de moi, tu me trouveras.

Ils causaient maintenant sans colère. On eût dit que par leur résolution de se séparer ils se sentaient calmés, délivrés.

Jacques s'était assis dans un coin, suivant des yeux sa femme, qui allait et venait à travers le logement. Jeanne avait ouvert une grande caisse, où elle jetait pêle-mêle ses modestes robes, son linge, ses bonnets, les objets auxquels elle attachait quelque prix. Pas un mot, pas un geste. Ils songeaient.

Un moment Jacques vit sa femme s'avancer vers la cheminée et détacher du mur le portrait du mort.

—Minute ! dit-il. Ça, c'est à moi. Je le garde. Tu vas me faire le plaisir de le remettre à sa place.

—Ça ! tu veux me prendre ça, toi !

Ce n'était plus Jeanne, c'était Gorgone. Une seconde avait suffi pour la transfigurer en Euménide. Elle était plus pâle encore qu'au moment où elle avait vu se dresser sur sa tête la large main du forgeron. Puis, brusquement, son attitude changea. Ses yeux se gonflèrent de larmes ; elle se fit humble, suppliante.

—Non, je t'en prie, laisse-moi l'emporter. Laisse-le-moi, Jacques. Il n'y a eu que ça de bon dans ma vie, c'était le petit. Je suis sa mère, moi. Je l'ai nourri, je l'ai soigné, je l'embrassais, c'était bon. Pauvre chéri mignon qui est mort ! Il était si gentil ! Quand je m'éveillais, le matin, j'allais doucement le regarder dormir dans son petit lit. Il était tout rose, je ne l'entendais pas respirer. Sa petite jambe ronde passait sous sa couverture. Oh ! Bébé qui est parti ! Jacques, tu vas me laisser le portrait, n'est-ce pas ? On se dispute, on s'agonise, mais on n'est pas des monstres. C'est à moi le portrait. Tu te rappelles, quand on l'a fait faire, Bébé regardait une image. Vois-le, on dirait qu'il me voit....

Jacques pleurait. Il se pencha sur le portrait et l'examina sans mot dire. Sa tête était tout près de la tête de Jeanne ; leurs chevelures se touchaient. Jeanne voulut supplier encore, mais le forgeron lui ferma doucement la bouche.

—Si je ne te le donne pas, que feras-tu ?

—Je ne pars pas.

—Eh bien ! je le garde !

Et comme elle restait étonnée, il l'attira dans ses bras, tendrement, comme autrefois ; et il murmura dans un baiser :

— Reste... pardonne... oublie... aime-moi... nous le garderons tous les deux.....

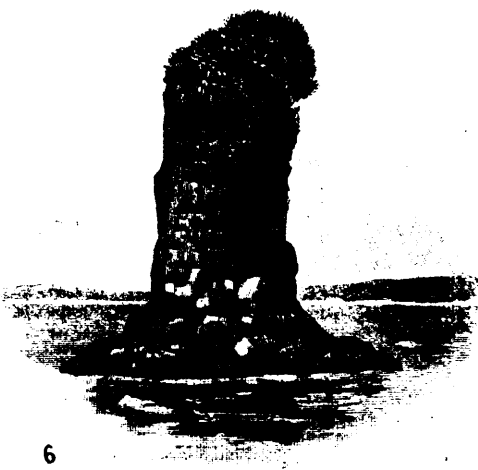
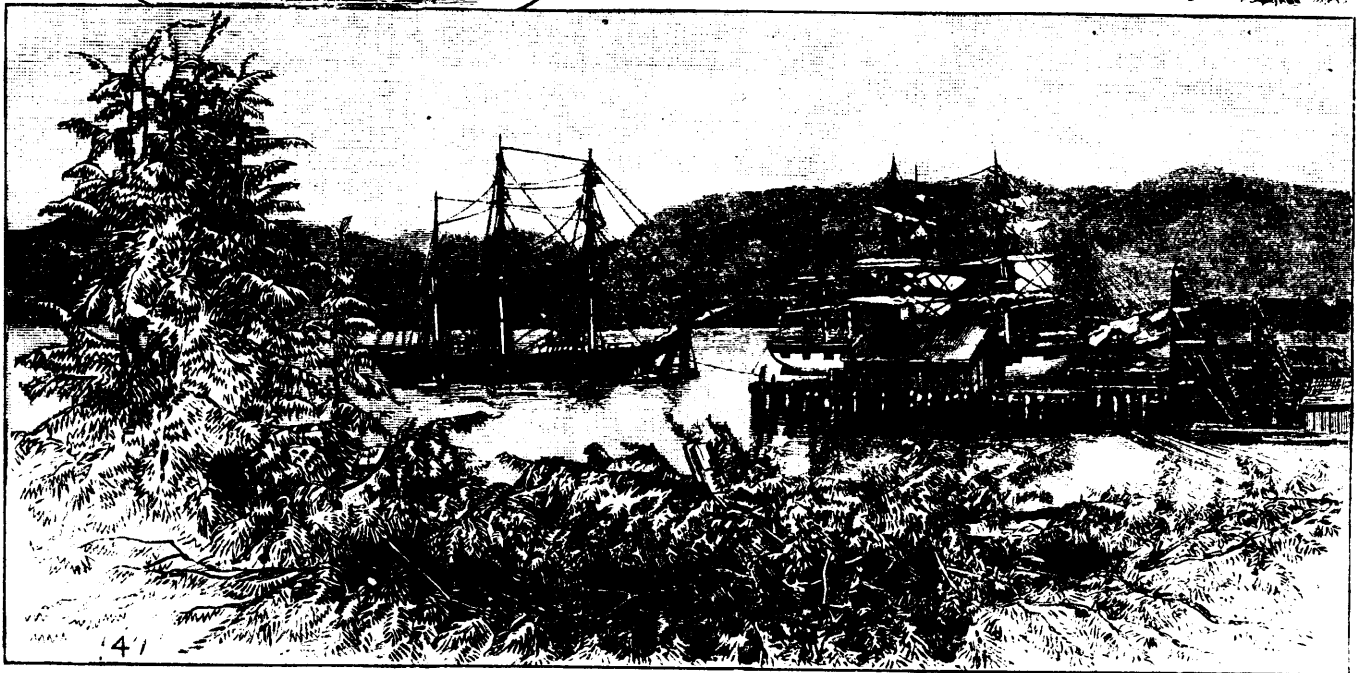
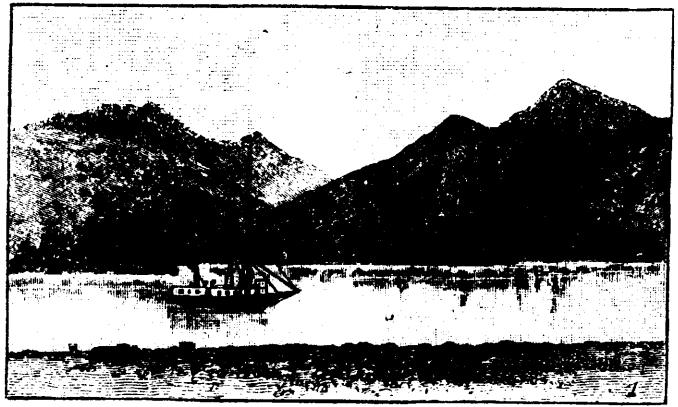
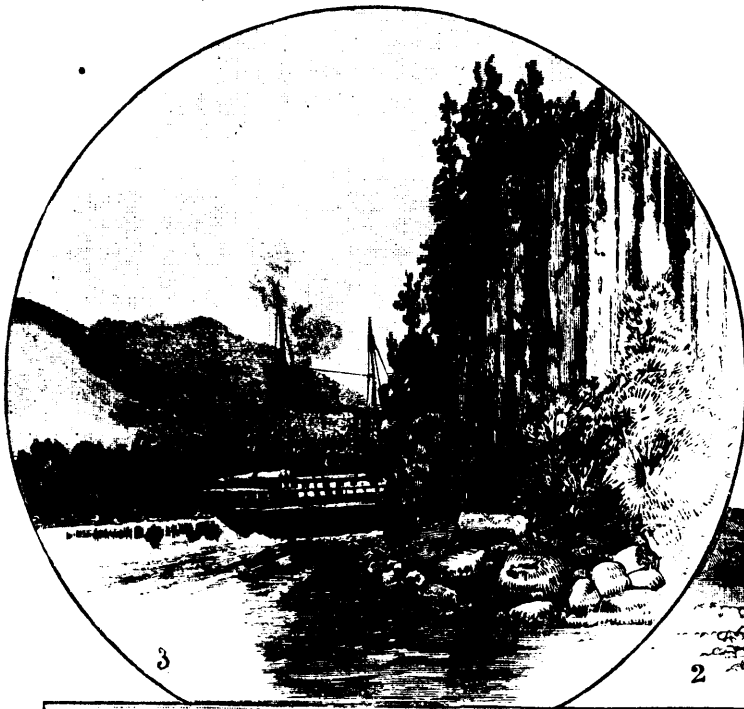
Voilà plus de quatre ans que s'est passée cette histoire.

Aujourd'hui, il y a deux portraits dans la chambre de Jeanne.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Le meilleur antidote de l'empoisonnement par le phosphore (allumettes chimiques) est l'essence de térébenthine, à condition de la donner à temps et avec hardiesse.

Elle agit même en frictions.



1. Coal Harbor, vue prise de Pratt's Fishery. — 2. Howe Sound. — 3. Passage Burrard. — 4. Quai Hasting, Vancouver. — 5. Rivière Fraser (à 3 milles de Yale). — 6. Salilicum Rock. — 7. Passage Burrard, vue prise du havre.

LE TERMINUS DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CÁNADIEN

LA
PORTEUSE DE PAIN

DEUXIÈME PARTIE. — (Suite.)

XXII

Petitjean ferma d'une main colère la porte de son bureau derrière les deux hommes qui s'éloignaient.

— Monsieur, vous êtes mon sauveur ! dit à Ovide le jeune employé avec une effusion de gratitude.

— Je le sais parbleu bien ! Ce quidam regrette de vous avoir épargné ! Il voulait vous perdre.

— Comment pourrai je jamais reconnaître l'immense service que vous venez de me rendre ?

— Je vous apprendrai cela tout à l'heure. Allons dîner d'abord et ne pensez plus à l'alerte que vous avez subie. Ça vous couperait l'appétit.

Le Dijonnais et son compagnon gagnèrent l'hôtel de la Cigogne et s'attablèrent en face l'un de l'autre dans un petit salon où Ovide donna l'ordre de mettre le couvert. Heureux de se sentir débarrassé de son terrible créancier, le jeune homme voyait tout en rose.

— Ou je me trompe fort, ou vous devez avoir encore quelques petites dettes dans Joigny, lui dit brusquement Ovide.

— Mais...

— Allons, ne me cachez rien ; vous savez bien que je suis votre ami.

— Comment en douterais-je après la preuve que vous m'en avez donnée ?

— Répondez-moi donc franchement. Vous avez des dettes ?

— Oui, monsieur.

— Quel en est le chiffre exact ?

— A peu près deux mille francs.

— Peste ! Vous allez bien, vous, quand vous vous y mettez !

— Monsieur, c'est cette misérable femme...

— Comment comptez-vous faire pour payer ?

— Mes créanciers m'ont promis d'attendre.

— Ils se lasseront, un jour ou l'autre, comme le sœur Petitjean.

— Je paierai par à-comptes.

— Ne dites donc pas de bêtises. Vous le savez aussi bien que moi, vous vous verrez prochainement en butte aux criaileries de ces gens-là !

Eh ! bien, je vous débarrasserai d'eux, moi, en échange d'un service que j'attends de vous.

— Comptez sur moi, monsieur. Mon désir le plus vif est de vous prouver ma reconnaissance.

— Vous le pouvez.

— Comment ?

XXIII

— Comment ? répéta Soliveau. Je vais vous le dire. Il y a vingt-deux ans je fus obligé de quitter la France pendant un temps très long, laissant un enfant en nourrice, à Joigny, chez une femme nommée Frémy. S'il faut en croire ce qu'on m'a donné comme certain, cet enfant a été mis par cette femme à l'hospice des Enfants-Trouvés. Or, je veux revoir ma fille, et il faut que vous m'y aidiez.

— De grand cœur, monsieur ! s'écria Duchemin. Que faut-il faire ?

— Il paraît que lorsqu'une nourrice n'est plus payée et ne sait ce que sont devenus les parents du nourrisson à elle confié, elle a le droit d'envoyer ce nourrisson à l'hospice, après avoir fait une déclaration au maire de la commune, déclaration écrite et détaillée.

— Oui, répondit le jeune homme. Cette déclaration, signée par le maire pour légalisation de la signature de la nourrice, est transcrite sur un registre ad hoc et reste aux archives.

— Le procès-verbal, outre les noms et les dates, ne contient-il pas la nomenclature et la description des vêtements que portait l'enfant ?

— Si monsieur, ainsi que la désignation des marques du linge, et les signes particuliers, s'il s'en trouve.

— Eh bien, en échange du service que je vous ai rendu, et de celui que je vais vous rendre encore, il faut me remettre une copie exacte de la déclaration, ou plutôt du procès-verbal en question.

— Le nom de la mère ?

— Jeanne Fortier.

Duchemin tressaillit d'une façon si violente, que son crayon lui échappa des mains.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda Soliveau.

— "Jeanne Fortier !" répéta le jeune homme. Mais c'est le nom d'une femme condamnée à la réclusion perpétuelle pour les crimes de vol, d'incendie, d'assassinat. C'est le nom de l'évadée de Clermont dont le signalement a été envoyé au parquet et à la mairie.

— C'est le nom d'une innocente injustement condamnée, répondit Ovide d'un ton convaincu. C'est le nom d'une femme que j'ai aimée, d'une mère qui depuis plus de vingt années demande à Dieu la grâce d'embrasser son enfant avant de mourir ! Que vous importent à vous la condamnation de cette malheureuse et son évasion ? Si elle ne s'était point évadée, serais-je venue à Joigny ? Serais-je entré dans votre bureau ? Aurais-je assisté à la scène lamentable que vous faisiez le sieur Petitjean ? Aurais-je enfin pu vous garder l'honneur, vous sauver du baigne, assurer ainsi à votre vieille mère la tranquillité de ses derniers jours ? Rendez donc à une mère le bonheur de retrouver et d'embrasser sa fille !

— Je le ferai, monsieur. Encore une fois, je n'hésite pas. Quand vous faut-il copie du procès-verbal ?

— Le plus tôt possible.

— Le registre contenant l'origine et la copie est certainement aux archives. Demain j'arriverai de bonne heure à mon bureau. Je profiterai du moment où les employés déjeunent pour chercher le registre et vous satisfaire. A quel moment pourrais-je vous remettre la pièce dont vous avez besoin ?

— Je vous attendrai ici pour déjeuner, vers onze heures.

— Je serai exact.

— J'y compte, et en échange de la pièce en question je vous remettrai la somme nécessaire pour payer vos dettes. Je pense qu'à l'avenir vous ne vous laisserez plus aller aux folies qui conduisent où vous savez.

— Ah ! monsieur, je vous le jure !

— Etait-elle jolie, au moins ?

— Très jolie, monsieur, la coquine ! Brune, avec des yeux noirs étonnants, un petit signe noir sur la joue, et une taille incomparable ! Amanda était une Parisienne employée ici dans un magasin de modes.

— Amanda ? répéta Soliveau à qui ce nom et ce portrait rappelait des souvenirs.

— Oui, monsieur. Amanda Régamy.

Ce fut au tour du Dijonnais de bondir.

— Ah ! par exemple ! voilà qui est curieux ! s'écria-t-il.

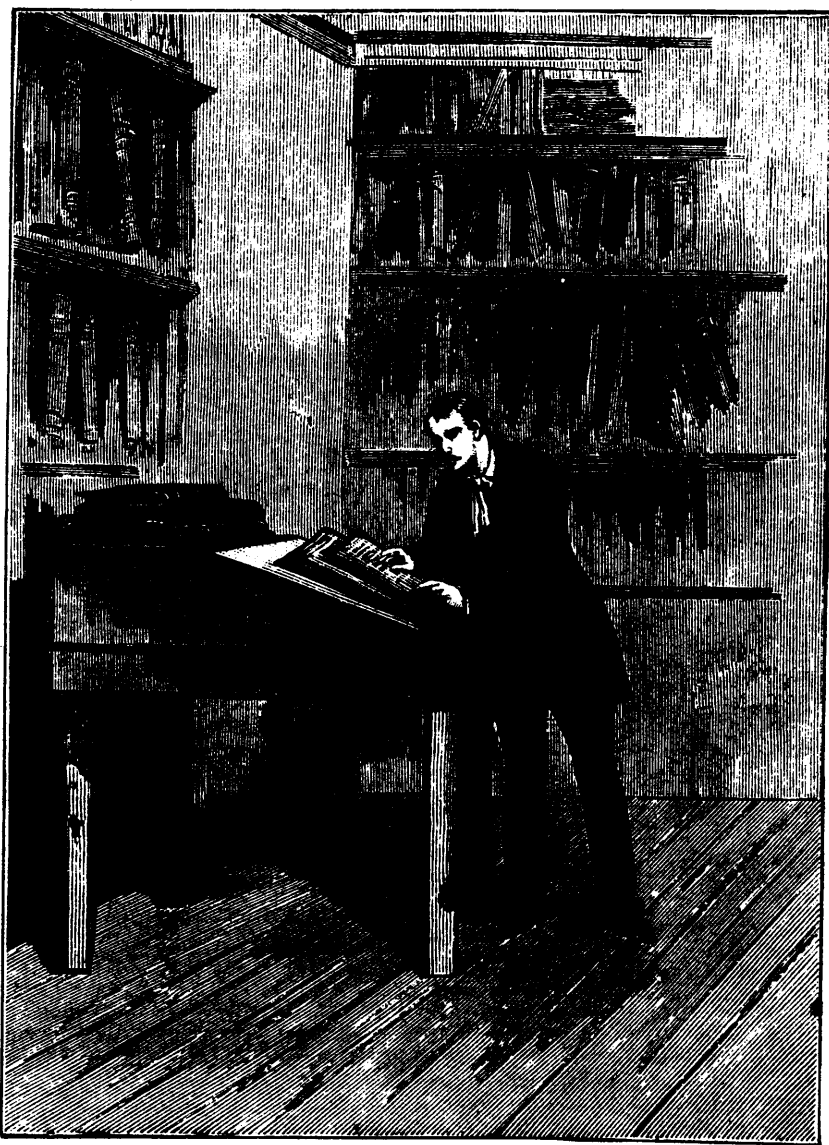
— Vous connaissez Amanda, monsieur ? demanda Duchemin.

— Oui, mon jeune ami, et je comprends qu'elle vous ait mené loin ! Mais elle n'est plus à Joigny ?

— Elle l'a quitté, il y six mois, pour retourner à Paris, et elle est partie en laissant ici des dupes. Dans le magasin où elle travaillait elle avait dérobé deux pièces de dentelles d'une valeur de cinq cents francs chacune.

— Ah ! ah ! Et on ne l'a point fait arrêter !

— Non, monsieur. A force de prières et de supplications, elle a attendri sa patronne. Seulement on a exigé d'elle une reconnaissance écrite du vol, et l'engagement d'en rembourser la valeur dans un laps d'une année. Sa patronne était bien décidée à la livrer à la justice si elle ne tenait pas sa promesse.



“ Frémy, ” “ Jeanne Fortier, ” “ Lucie. ” Oui, c'est bien cela. — (Voir page 214, col. 2)

— Ce que vous me demandez là, monsieur, est très irrégulier, mais je vous dois trop pour hésiter un seul instant ! Je ferai ce que vous désirez. Seulement il me faut certaines indications qui me guident dans mes recherches.

— Je vais vous les donner le mieux que je pourrai. Duchemin tira de sa poche un carnet, un crayon, et se prépara à écrire.

— L'année du dépôt, d'abord ? fit-il.

— De 1861 à 1862.

— Quel âge avait l'enfant ?

— Une année environ.

— Vous avez dit une fille, je crois ?

— Oui.

— Son nom ?

— Lucie.

— Le nom de la nourrice ?

— Frémy.

—Voilà qui est grave pour elle !
—C'était pour lui donner le moyen de payer que j'ai commis la faute que vous connaissez.

—Eh bien ?

—Une fois l'argent dans ses mains, elle me dit : "J'ai un an devant moi, je payerai plus tard," et elle dépensa la somme.

—Depuis lors, s'est-elle acquittée ?

—Je l'ignore absolument, mais je ne le crois pas.

—Comment se nomme la modiste chez qui le vol a été commis ?

—Madame Delion.

—Elle demeure ?

—Dans la Grande Rue, au numéro 74.

Le dîner était fini. Ovide regarda sa montre.

—Voici l'heure de nous séparer, monsieur Duchemin, dit-il ; j'ai besoin de dormir et vais me mettre au lit. A demain, avec ce que vous savez.

—Oui, monsieur, et recevez une fois encore l'assurance de ma gratitude sans bornes.

—N'en parlons plus, dit Ovide.

Duchemin se retira. Le Dijonnais monta dans sa chambre, se mit au lit et ne tarda pas à s'endormir d'un paisible sommeil. Il était satisfait de sa journée.

L'employé, tout en regagnant la mansarde qu'il occupait dans une maison voisine de la mairie, se demandait s'il ne rêvait pas. Acculé, la corde au cou, menacé de la cour d'assises, il avait brusquement recouvert la tranquillité de sa vie, sa liberté d'action, son honneur presque perdu. Les terribles billets e-comptés par le farouche Petitjean étaient retirés et le lendemain les dettes criardes que le jeune homme avait sur le pavé de Joigny seraient payées. Pour obtenir des résultats si prodigieux, si complètement inespérés, il avait suffi de promettre à son sauveur une pièce retirée des archives de la mairie. Semblable vétulle ne pouvait se refuser. Une chose cependant paraissait singulière et un peu inquiétante à Duchemin. Pourquoi cet étranger, dont il ignorait le nom, ne lui avait-il pas rendu les deux traites portant la fausse signature de l'oncle Duchemin, l'ancien maire ?

—Ah ! bah ! se dit le jeune homme, ce digne bienfaiteur ne peut avoir contre moi aucune intention mauvaise. Il me rendra les traites demain.

Et Duchemin s'endormit d'un sommeil non moins calme que celui d'Ovide Soliveau.

Les employés de la mairie avaient l'habitude d'arriver entre huit heures et demie et neuf heures, à leurs bureaux respectifs. Le lendemain matin, contre son habitude, car il était généralement en retard, Duchemin arriva à huit heures moins un quart. Il prit chez le concierge la clef de son bureau et demanda celle des archives, pour justifier cette demande, il expliqua qu'il avait des recherches à faire.

Les archives de la mairie étaient tout simplement logées dans une petite pièce située sous les combles. Tout autour se voyaient des tablettes chargées de registres, de liasses poudreuses, de paquets de feuilles de vote, et autres paperasses encombrantes. Une table de bois noirci placée au milieu de la pièce supportait un large sous-main de papier buvard, un encrier, dont l'encre avait pris la consistance de la boue, et quelques mauvaises plumes. Comme employé de la mairie, Duchemin connaissait à merveille le classement des archives qu'il était appelé à compiler de temps à autre pour des recherches. Il examina les dos des registres placés sur une large planche. Ces registres portaient sur une étiquette de parchemin les mots : "Hopitaux, asiles, infirmeries," etc. Duchemin suivit la pile et arriva à d'autres volumes pourvus de cet index : "Nourrices, enfants abandonnés.

XXIV

—Voilà mon affaire ! pensa l'employé.

La collection se composait seulement d'une dizaine de registres. Parmi ces volumes il en choisit un qu'une seconde étiquette, placée au-dessous de la première, indiquait comme contenant réunies les six années : 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866.

—Ce doit être là dedans, murmura Duchemin. Si les renseignements donnés sont exacts, j'aurai bien vite trouvé.

Il plaça le registre sur la table, l'ouvrit, et se mit à le feuilleter page par page. L'année 1861 ne lui donna aucun résultat. Il passa à la suite.

—Ou je me trompe fort, ou voilà ce que je cher-

che, fit-il en jetant les yeux sur une feuille volante attachée par une épingle à la page du registre.

Tout en parcourant cette feuille, il disait à demi-voix :

—"Frémy," "Jeanne Fortier," "Lucie." Oui, c'est bien cela. Les recherches n'auront pas été longues. A quoi bon copier ? Je donnerai l'original.

Et, détachant la feuille volante, il la plia et la glissa dans sa poche sans même l'avoir entièrement lue. Ceci fait, il referma le registre qu'il remit en place et, après avoir reporté chez le concierge la clef des archives, il se rendit à son bureau.

Tandis que Duchemin se livrait à son petit travail, singulièrement irrégulier, ainsi qu'il l'avait fait observer lui-même à Ovide Soliveau, ce dernier quittait l'hôtel de la Cigogne et descendait lentement la Grande-Rue, regardant avec beaucoup d'attention les enseignes des boutiques qui venaient de s'ouvrir. Au bout d'une centaine de pas il se trouva en face du numéro 74 et de la devanture d'une modiste. Aucun nom ne se lisait sur les vitres. Ovide se dirigea vers une jeune fille debout dans l'encadrement de la porte.

—Mademoiselle, lui demanda-t-il, est-ce ici, je vous prie, que demeure madame Delion ?

—Oui, monsieur. C'est ma mère.

—Pourrais-je lui parler ?

—Mais, oui, monsieur. Donnez-vous la peine d'entrer.

Ovide franchit le seuil. La jeune fille cria :

—Mère, c'est un monsieur qui veut te parler !

La porte de l'arrière-boutique s'ouvrit et madame Delion, une femme d'une cinquantaine d'années, à l'air intelligent, parut.

—Vous me demandez, monsieur ? fit-elle.

—Oui, madame. Je désirerais vous entretenir en particulier.

Sur un signe de sa mère, la jeune fille disparut.

—Je vous écoute, monsieur, fit la modiste.

Ovide alla droit au but :

—Vous avez eu ici, dit-il, une demoiselle, de magasin du nom d'Amanda Régamy.

—Oui, monsieur ; une fille de bonne apparence, mais un triste sujet.

—Les apparences sont souvent trompeuses, madame ! Amanda Régamy vous a volée, n'est-ce pas ?

—Pour mille francs de dentelles.

—Qu'elle avait pris l'engagement de payer ?

—Oui, monsieur. Engagement que jusqu'à ce jour elle n'a point tenu. Mais je lui tiendrai parole, moi ! Je lui ai accordé un délai d'un an. Quand le dernier jour de ce délai sera écoulé, et il approche, je porterai plainte au procureur de la République et je la ferai arrêter. Je sais qu'elle est à Paris chez une grande couturière. La police la trouvera bien vite. C'est une dangereuse coquine. Elle a perdu un brave garçon en le poussant à faire des billets faux pour elle.

—Vous voulez parler de monsieur Duchemin, sans doute ?

—Oui, monsieur.

—Alors, madame, permettez-moi de vous dire que vous commettez une erreur involontaire. Monsieur Duchemin n'a fait aucun billet faux. Ce bruit calomnieux était répandu par un créancier mécontent, désintéressé du reste à cette heure. Mais ce n'est point de M. Duchemin qu'il s'agit. C'est de mademoiselle Amanda Régamy. Donc vous lui aviez accordé un an ?

—Sur ses supplications, oui, monsieur.

—Elle a reconnu par écrit le vol qu'elle venait de commettre ?

—Oui, monsieur, sans cela je l'aurais fait arrêter immédiatement. Avec cette pièce, je la tiens. Mais que vous importe tout cela, monsieur ?

—Il m'importe beaucoup. C'est la pièce en question que je viens vous prier de me remettre.

Madame Delion se recula en regardant son interlocuteur avec un vague effroi.

—Ai je affaire à un fou ? se demandait-elle.

Ovide lut sa pensée dans ses yeux et se hâta d'ajouter :

—Rassurez-vous, madame. Si je réclame cette pièce, c'est que j'en ai le droit.

—Comment ?

—Je viens vous payer.

—Vous m'apportez les mille francs que me doit Amanda ?

—Parfaitement.

—Avec les intérêts de l'argent depuis une année ?

—Je joindrai les intérêts au capital si vous l'exigez, madame.

—Je l'exige.

—C'est votre droit. Les intérêts à cinq pour cent sont de cinquante francs. C'est donc mille cinquante francs que je vais vous remettre.

Ovide tira de son portefeuille un billet de mille francs, et de son porte-monnaie deux louis et une pièce de dix francs, puis il ajouta en posant le tout sur le comptoir :

—Veuillez me donner un reçu, et me remettre la déclaration de mademoiselle Amanda.

—A l'instant, monsieur.

Madame Delion écrivit un reçu et alla chercher dans l'armoire à glace de sa chambre la confession rédigée et signée par son ex-demoiselle de magasin, et qui était ainsi conçue : "Je reconnais avoir volé à madame veuve Delion, pour les vendre et m'en faire de l'argent, deux pièces de dentelles d'une valeur de cinq cents francs chacune ; je prends l'engagement de lui payer la somme de mille francs, avec les intérêts, dans l'espace d'une année à partir de ce jour, si je ne veux pas être poursuivie pour mon crime, et je suis très reconnaissante à madame Delion de ne m'avoir pas livrée tout de suite à la justice, comme elle avait le droit de le faire." Suivait la date et la signature.

Ovide lut cette pièce curieuse, la serra dans son portefeuille, où se trouvaient déjà les deux billets de Duchemin, salua madame Delion, retourna à l'hôtel de la Cigogne et commanda un déjeuner confortable pour deux personnes. Ce déjeuner devait être servi à onze heures précises. Puis il se mit à lire les journaux en attendant le jeune employé de la mairie. Celui-ci avait sollicité et obtenu de son supérieur hiérarchique l'autorisation de s'absenter pendant une partie de l'après-midi. Au moment où sonnaient onze heures, il rejoignit Ovide dans le petit salon où ils avaient dîné ensemble la veille.

—Eh ! bien ? demanda le Dijonnais.

—J'ai ce qu'il vous faut, répondit Duchemin.

—Parfait ! Avez-vous rencontré des difficultés ?

—Aucune. Quelques recherches, et voilà tout.

Il poursuivit, en tirant de sa poche le précieux document :

—Voici l'original de la déclaration écrite par madame Frémy, signée par mon oncle en sa qualité de maire, pour légalisation de la signature, et timbrée du sceau de la mairie.

Ovide prit vivement le papier, le déplia et lut : "Moi, Mathurine Frémy, nourrice à Joigny, département de l'Yonne, après avoir déclaré au maire de Joigny, monsieur Raoul Duchemin, qu'un enfant du sexe féminin, mis chez moi en nourrice le 12 avril 1861, avait été laissé à ma charge par la mère, Jeanne Fortier, arrêtée et condamnée depuis pour crimes qualifiés, j'ai été autorisée par monsieur le maire à déposer la dite petite fille à l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris, ce que j'ai fait le 6 avril de l'année 1862, et voici les indications qui pourraient servir par la suite à reconnaître l'identité de l'enfant, si la mère ou toute autre personne intéressée la réclamait, indications reproduites sur le registre des dépôts à l'hospice. A l'enfant étaient joints : 1. Une chemise, marquée J. F. Une brassière, id. 3. Une paire de bas, id. 4. Un petit bonnet, id. 5. Un fichu de laine. 6. Une couverture de coton. 7. Une couverture de laine. 8. Deux langes, marqués J. F. Signes particuliers, néant. Nom de la mère : Jeanne Fortier. Prénom de l'enfant : Lucie. Nom de la nourrice : Mathurine Frémy." La signature de Mathurine Frémy, celle du maire pour la légalisation, et le cachet de la mairie, donnaient à cette pièce un caractère indiscutable d'authenticité.

Ovide, très calme en apparence, mais dont les regards brillants exprimaient la joie, replia le papier et le mit dans sa poche.

—Je vous remercie, mon jeune ami, dit-il ensuite.

Et le déjeuner continua.

XXV

Lorsque le garçon chargé du service eut apporté le café, les liqueurs et les cigares, Ovide tira son portefeuille, le posa sur la table et l'ouvrit.

—C'est deux mille francs que vous devez, n'est-ce pas ? demanda-t-il à Duchemin.

—Oui, monsieur.

—Eh bien, les voici. Nous sommes quittes. En disant ce qui précède, Soliveau tendit deux billets de banque au jeune employé.

—Monsieur, s'écria ce dernier avec un élan de reconnaissance, apprenez-moi le nom de l'homme généreux qui s'est fait mon sauveur.

—Je suis le baron Arnold de Reiss, répondit Ovide on souriant.

—Ce nom, je ne l'oublierai jamais.

—Bah ! je vous ai obligé, vous m'avez rendu un service. Encore une fois, nous sommes quittes.

Quelques secondes s'écoulèrent. L'employé tenait les billets de banque à la main, il les regardait, et maintenant son attitude exprimait la gêne.

—Vous semblez embarrassé, lui dit Ovide. Auriez-vous quelque chose à me demander ?

—Eh ! bien oui.

—De quoi s'agit il ? Parlez franchement. Vous savez que je suis votre ami.

—Je voulais vous prier de m'é donner les traites que vous a restituées le sieur Petitjean.

—Je les ai brûlées, répliqua laconiquement Soliveau.

—Vrai ?

—Douteriez-vous de ma parole, par hasard ?

—Oh ! monsieur.

—Vous comprenez qu'on ne garde pas ces choses-là

Deux heures sonnaient à la pendule du petit salon. Ovide se leva.

—Il est temps de retourner à votre bureau, fit-il. Moi je regagne Paris. Je prendrai le train de deux heures cinquante minutes. Nous allons nous quitter. Je vous ai tiré d'une mauvaise situation. Prenez garde de vous remettre en situation non moins fâcheuse. Il est probable que le hasard ne vous enverrait point une seconde fois un terre-neuve de mon espèce. Je ne vous dis pas : " Adieu ! " monsieur Duchemin. Nous nous retrouverons peut-être un jour.

—J'en serais charmé, monsieur.

—Et moi de même, aussi je vous dis : " Au revoir ! "

Après un échange de poignée de mains, le neveu de l'ancien maire reprit le chemin de son bureau. Ovide demanda la note de ses dépenses et remonta dans sa chambre pour boucler sa valise. Là, il tira de nouveau son portefeuille, et remit dans une seule poche les papiers qu'il allait emporter de Joigny, et qui se composait des deux traites retirées des mains du sieur Petitjean, de la confession signée par mademoiselle Amanda Régamy, et de la déclaration de Mathurine Frémy.

—Je n'ai point perdu mon temps, se dit-il avec un sourire. Cela coûte, il est vrai, quelques billets de mille, mais ce n'est pas trop cher ! J'ai de quoi fermer la bouche à Duchemin si par hasard on faisait une enquête ; de quoi mettre Amanda à ma discrétion s'il lui venait des soupçons à propos de l'incident de Lucie, et de quoi la réduire à l'obéissance absolue, si j'avais encore besoin d'elle. Il faut tenir ceux qui nous tiennent ! Enfin j'ai de quoi vérifier si la Lucie que nous connaissons est bien la fille de Jeanne Fortier. Décidément, ma petite collection vaut plus qu'elle ne me coûte !

Après ce court monologue, Ovide prit sa valise et descendit payer sa note au bureau de l'hôtel. L'omnibus qui l'avait amené la veille le reconduisit à la gare, et à deux heures et cinquante et une minutes il prenait l'express pour Paris. A cinq heures du soir il arrivait. Il était trop tard pour aller voir Paul Harmant à l'usine de Courbevoie, et le Dijonnais ne voulait point se présenter à l'hôtel de la rue Murillo. En conséquence, il remit au lendemain sa visite à son pseudo-cousin, et se fit conduire à son logis de l'avenue de Clichy où il changea de costume et se donna l'apparence du baron Arnold de Reiss.

—C'est chose utile et sage de prendre ses précautions, pensa-t-il, et de prévoir toutes choses. Je n'ai rien à craindre d'Amanda jusqu'à présent, puisqu'elle ne sait rien, et que " l'accident " arrivé à Lucie est mise sur le compte des voleurs, mais on ignore ce qui peut arriver. Je crois prudent de faire connaître aux gens qui pourraient me menacer un jour, que je suis personnellement cuirassé et que j'ai contre eux des armes terribles. Celui qui tremble par avance est sans force ! Je dînerai ce soir avec Amanda.

Ovide se rendit rue Saint-Honoré un peu avant l'heure de la sortie des ouvrières de madame Augustine. Amanda, qui, en raison du silence gardé vis-à-vis d'elle par son platonique adorateur, croyait à une rupture, poussa un cri de joie en voyant Arnold de Reiss venir à sa rencontre.

—C'est vous, mon ami ! C'est vous, enfin ! s'écria-t-elle en lui prenant la main et ayant l'air de lutter contre elle-même pour ne point lui sauter au cou.

—Pensiez-vous donc ne plus me revoir, ma poulette ?

—Votre brusque départ me semblait un peu louche, je l'avoue, et votre silence plus louche encore.

—J'ai voyagé beaucoup pendant les quelques jours qu'a duré notre séparation.

—Voyager n'empêche pas d'écrire à ceux qu'on aime.

—Mon cœur n'est pas coupable. Les affaires m'absorbaient, et d'ailleurs je pensais revenir d'un moment à l'autre.

—Enfin, vous voici. J'oublie tout et je vous pardonne ! Nous dînons ensemble, n'est-ce pas ?

—J'y compte bien.

—Chez Brébant ?

—Où vous voudrez.

—Nous allons reprendre possession du cabinet où j'avais hâte de me retrouver avec vous. Car vous me manquez, ma parole ! J'étais " en mal de vous, " comme disent les bonne gens de la campagne.

—Ma poulette, vous êtes un ange !

.

Nos lecteurs doivent se souvenir que le commissaire de police de Bois-Colombes avait ramassé près du corps de Lucie la moitié du couteau dont Ovide s'était servi pour frapper la jeune fille. Ce commissaire, homme très intelligent, avait paru n'attacher qu'une minime importance à sa trouvaille, mais au fond il en appréciait la valeur relative. Possédant deux indices, le numéro de la montre volée et le fragment de couteau, il comptait bien, grâce à l'un de ces indices, découvrir l'auteur du crime, peut-être le chef de la bande qui dévastait en ce moment les environs d'Asnières, de Courbevoie, de Bois-Colombes et d'Argenteuil. Mais, pour que le couteau pût le conduire à ce but, il fallait retrouver le manche auquel appartenait un fragment de l'arme, car sur ce fragment devait exister une indication permettant de suivre la piste du bandit.

Le lendemain on avait visité avec soin le théâtre du crime et ses alentours ; mais sans résultat. Le commissaire, ne se tenant point pour satisfait, avait donné l'ordre à ses agents et aux gendarmes de battre la pleine, d'explorer pouce par pouce les sillons des champs, l'herbe des fossés, les talus du chemin de fer, afin de découvrir le tronçon de couteau dont le meurtrier avait dû se débarrassé en fuyant. Les recherches les plus consciencieuses n'avaient point abouti. Larchaut, le gendarme que nous avons vu, le soir du drame sanglant, arriver le premier avec son brigandier près du corps de Lucie, se signalait entre tous par son zèle. Il brûlait du désir de retrouver la trace de l'assassin, et il ne désespérait point d'y parvenir.

(La suite au prochain numéro.)

UNE COUTUME CHINOISE

UN voyageur récemment revenu du Yunnan nous apprend une coutume singulière des Chinois.

Lorsqu'une jeune fille est atteinte d'une maladie quelconque, le père fait vœu de la marier à celui qui, le premier, ramassera une pelotte de soie lancée par elle dans de certaines conditions. On fait à ce sujet de grandes publicités. C'est quelque chose comme " la jeune fille ayant tache qui épouserait un jeune homme sans fortune. "

Au jour fixé, la foule s'assemble au pied d'une éminence sur laquelle est placée la jeune fille, qui jette sa pelotte. Les concurrents se précipitent. Le vainqueur, quel qu'il soit, a droit à la main de la jeune fille.

On a vu des filles atteintes de maladies mortelles trouver ainsi un mari. Il est vrai qu'il y avait une forte dot à s'appuier. C'est pour les Chinois pauvres un moyen comme un autre de faire leur pelote !

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois d'octobre a eu lieu le 2 novembre, dans la salle de conférence de la Patrie.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix, No.	6,758.....	\$50
2e prix, No.	2,306.....	25
3e prix, No.	29,499.....	15
4e prix, No.	22,414.....	10
5e prix, No.	17,858.....	5
6e prix, No.	13,445.....	4
7e prix, No.	1,940.....	3
8e prix, No.	23,539.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

7,741	8,552	24,778	27,359	20,695	25,239
11,091	4,715	29,179	9,453	29,145	19,198
3,941	6,923	16,397	27,915	18,089	4,653
12,382	2,366	13,063	24,494	3,457	12,923
13,996	7,128	25,712	11,364	10,487	19,895
9,777	27,709	25,996	10,031	3,124	23,987
22,199	2,902	18,249	15,140	18,616	24,646
13,529	22,567	441	9,047	9,815	19,514
7,325	2,065	3,210	10,388	7,096	17,540
3,032	13,321	14,843	28,302	10,370	1,715
12,387	14,544	3,702	14,534	23,942	20,356
10,117	10,989	22,974	16,055	7,117	29,732
27,959	17,450	13,745	10,704	17,320	7,092
6,021	5,380	5,633	29,641	28,379	14,583
2,712	17,758				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ du mois d'octobre sont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la huitième page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue St-Jean, Québec.

NOTES ET IMPRESSIONS

L'opinion des femmes ne vient jamais que de leur cœur.

Chez le peuple comme chez les enfants, la curiosité est le commencement du manque de respect.—G. VALTOUR.

Le plus sûr moyen d'en arriver au rappel d'une loi odieuse est d'en exiger l'impitoyable application.—ULYSSE GRANT.

RÉÉCRATIONS DE LA FAMILLE

No 134.—ENIGME

Je suis tout et je ne suis rien ;
Je fais le mal, je fais le bien ;
J'obéis toujours quand j'ordonne ;
Je reçois moins que je ne donne ;
En mon nom on me fait la loi,
Et quand je frappe c'est sur moi !

No. 135.—FANTAISIE—ANAGRAMMATIQUE

Retrouver, par la transposition des lettres de cette phrase, le nom d'un célèbre agitateur :

DIS LUI DE L'AVOIR.

SOLUTIONS :

No 132.—Le mot est : Chandelle.

No 133 —Les mots sont : Captivité et Activité.

ONT DEVINÉ :

Problèmes.— Mlle E. Vinet, Montréal ; Joseph Brouillet, Island Pont ; L. A. D., Montréal.

Rébus.—F. D. L'Heureux et Alphonse Lessard, Saint-Roch, Québec ; Henri Amyot et Pierre Morrier, ville St-Jean-Baptiste ; Mlle Clara Rodrigue et Ovide Leclerc, Québec ; L. A. D., Montréal.

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No. 26, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

REBUS.



mercredi
Dimanche

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Gymnase.

CHOSSES ET AUTRES

—Le Canada a 700 journaux.
 —Les étrangers possèdent 25,000, 000 d'acres de terre en Amérique.
 —La pêche de la morue, à Saint-Pierre Miquelon, est la plus considérable qu'on ait eue depuis 20 ans.
 —On vient d'inventer, en France, une nouvelle carabine capable de décharger trois balles à la fois.
 —M. G. Turgeon, vétéran de 1812, vient de mourir, à Saint-Raymond, à l'âge de 88 ans.
 —On demande \$12,000 par année pour éclairer à l'électricité la ville de Québec, avec cent lampes.
 —La récolte des patates dans la Nouvelle-Angleterre et New-York est un gros tiers au-dessous de la moyenne.
 —On estime à une tonne l'or qui est chaque année enfouie sous terre avec les morts sous forme de bagues, etc., etc.
 —Les retours du recensement de 1885 portent à 390,406 le chiffre de la population de Boston, soit 186,102 hommes et 204,304 femmes.
 —Le Rév. Père Gelot est en ce moment occupé à écrire l'histoire des Canadiens-français du Vermont. Cet ouvrage, dit-on, paraîtra au mois de janvier prochain.
 —Le nombre des Chinois convertis au catholicisme, dans la ville de Brooklyn, va nécessiter la construction d'une église spécialement affectée aux nationaux du Céleste Empire.
 —Nous apprenons avec bonheur que M. l'abbé Thérien, prêtre apostat, de Granby, est rentré dans le giron de l'église catholique. Il a reconnu ses erreurs et s'en est allé au monastère de la Trappe, à Oka, pour y demeurer.
 —"J'entreprendrai, dit Barnum, et donnerai les cautionnements pour l'accomplissement du contrat, que si la ville de Philadelphie arrête de vendre des boissons et me donne autant qu'on y a dépensé en liqueurs l'année passée, j'entreprendrai, dis-je, de maintenir la ville l'année prochaine, je paierai toutes les dépenses de la ville ; pas une personne ne paiera de taxe ; on n'assurera aucune propriété ; je donnerai un bon habit à tous les pauvres garçons, filles, hommes ou femmes ; je paierai tous les frais d'éducation ; je donnerai un quart de farine à tous les nécessiteux qui en seront dignes, et je réaliserai un demi-million de piastres par cette opération."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO. 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

1231

PRIMES MENSUELLES

DU

MONDE ILLUSTRÉ

1re Prime	-	-	\$50
2me	"	-	25
3me	"	-	15
4me	"	-	10
5me	"	-	5
6me	"	-	4
7me	"	-	3
8me	"	-	2
86 Primes, a \$1	-	-	86
94 Primes			\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



LES REMÈDES DE GEO. TUCKER, le grand guérisseur sauvage, No 861, rue Saint Laurent Montréal, sont vendus seulement dans les pharmacies et épiceries. Demandez le "Sirop Botanique de Tucker," "Arrapaho" ou "Baume de Montagnes Vertes." Les Indiens de Tuvo Kar pour les Vers, les Emplâtres de la Montagne Verte. Envoyez vos ordres au No 861, rue St Laurent. Il y a aucun colporteur d'autorité à vendre pour moi sur les marchés ou de porte en porte. Exigez que le portrait du guérisseur sauvage et le nom de la compagnie des Montagnes Vertes soient sur chaque bouteille ou boîte que vous achèterez.

ETABLISSEMENT DE 1RE CLASSE

LEFRANCOIS FRERES,

314, Rue Ste-Catherine, MONTREAL

Assortiment complet et choisi de fourrures de toutes sortes. Ordres exécutés à court délai.

EAU MINERALE DE SAINT-LEON

Si vous souffrez d'indigestion, buvez l'EAU DE SAINT-LEON après chaque repas, et à jeun pour la constipation. En buvant cette eau merveilleuse vous éviterez la Picotée et autres maladies contagieuses.

E. MASSELOTTE & FRÈRES, seuls agents pour Montréal, 217, rue St Elizabeth (Téléphone No. 810 A)

IMPORTANT

C'est avec beaucoup de plaisir que j'annonce au public que j'ai été guéri d'une maladie que les médecins supposaient être un cancer ou une tumeur dans les organes génitaux, par Geo. Tucker, le guérisseur sauvage, No 861, rue Saint Laurent. Les médecins désespéraient de moi quand je me suis adressé à lui, et une semaine après j'étais sauvé d'une mort que l'on considérait comme certaine. Je ne pourrais le recommander trop chaleureusement aux personnes qui souffrent et au public en général. Madame HENRI SURPÉNANT, No 104, rue St Martin, Montréal.

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie

GEBHARDT-BERTHIAUME,

No 30, Rue St-Gabriel, Montréal

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres Funéraires, Circulaires, Affiches, etc. Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS :

Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités. Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

DR JOSEPH NOLIN,

Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, CHIRURGIEN - DENTISTE, 148, RUE BLEURY, EN FACE DU GÉSUS, 148 Heures de Bureau : de 9 à 5.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

CARTES A JOUER

Les propriétaires du MONDE ILLUSTRÉ peuvent fournir aux familles et au commerce en général de

JOLIES CARTES A JOUER

aux prix modiques suivants :

	1ère qualité.	2me qualité.
La grosse	\$11.00	\$8.00
La douzaine	1.00	0 80
Le jeu	0.15	0.10

Les commandes de la ville et de la campagne exécutées avec diligence. Conditions : comptant.

BERTHIAUME & SABOURIN, 30, rue St-Gabriel, Montréal.

DR. J. LEROUX, 2445, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

DR. H. E. DESROSIERS, 70, RUE ST DENIS, MONTREAL.